



## **Enseignants, postiers, travailleurs licenciés... contre les profiteurs, la société, c'est nous !**

Alors qu'en haut l'État brandit soudain des milliards de l'agent public pour éponger les crasses des banquiers et des spéculateurs, et que les licenciements collectifs s'abattent sur les travailleurs provoquant de véritables catastrophes humaines, en bas l'État en profite pour liquider ce qu'il lui reste de politiques sociales qui ne soient pas complètement livrées à la voracité du marché.

Pour s'opposer à cette politique, les directions syndicales organisent la riposte de manière dispersée. A la SNCF, le mouvement entamé contre le « travailler plus pour gagner moins » local est prévu pour le 23 novembre. Dans l'éducation, une forte mobilisation a eu lieu le 20 novembre notamment contre les suppressions de postes, malheureusement non rejointe par l'ensemble des services publics qui sont tous touchés par les restructurations de la RGPP (Révision générale des politiques publiques), véritable plan social qui dégrade les services publics, et précarise ses agents.

Et ce samedi 22 novembre a lieu une grande manifestation nationale pour défendre le service public postal dont la privatisation n'est que reportée par le gouvernement qui tente ainsi d'empêcher une mobilisation plus vaste et populaire contre sa politique.

Car la privatisation de la Poste est emblématique de l'insécurité sociale voulue par le libéralisme : commencée il y a quinze ans par le démantèlement de l'entreprise publique, et par la précarisation de ses salariés, elle continue aujourd'hui par la fermeture des bureaux « non rentables », et par la répression brutale des syndicalistes qui s'y opposent. La CNT, privée de droits syndicaux, est particulièrement touchée : A Bordeaux Bègles 14 syndicalistes ont été licenciés ou mis à pied pour des faits de grève par la Poste qui s'acharne maintenant par des poursuites pénales. Serge Reynaud, militant CNT à Marseille, vient d'être mis à pied pour deux ans pour son implication dans le mouvement contre la réforme « facteur d'avenir » et à St-Genis Laval, Brigitte Geugnon, également militante CNT, est menacée de sanctions.

La CNT appelle à participer à la manifestation du 22 novembre ainsi qu'aux journées de mobilisation des autres secteurs, mais regrette le saucissonnage des luttes par des directions syndicales qui privent les travailleurs de leur force principale : le nombre et le blocage de l'activité par la grève reconductible la plus large possible.

Pour la CNT seule l'action directe et démocratique des travailleurs à la base peut déboucher sur un mouvement interprofessionnel, mené par les assemblées générales d'établissement et de localité, seules légitimes et capables de faire pression efficacement sur les gouvernements, de bloquer leurs projets, et d'obtenir des victoires sociales.

**Contre la précarité, les licenciements, les patrons publics ou privés, grève générale interprofessionnelle !**